

Compte rendu du comité syndical du 2 novembre 2022

Salle de réunions de l'Ecole Maternelle à 20 h

Etaient présents : Laetitia BROCCETTO, Patrick TELES suppléant de LOUISIN, Sylvie PERRIN, Christian MESNIER, Olivier DARD, Martine DALAVALLE, Myriam ROYET, Benoit HUGUES, Emmanuelle CHEVROTON, Marc JACQUOT, Anne PORRO, LANDRY suppléante de Sylvie DODY. Gilles ARNOULD

Etaient absentes : FAIVRE Sarah, CELLIER Gaëlle procuration à ARNOULD Gilles.

Mme Sylvie PERRIN est désignée secrétaire de séance

1/ Approbation du **compte rendu du comité syndical du 06/09/2022** : sans observation.

2/ RPQS EAU 2021 :

Accueil de monsieur Jean Pierre GERVAIS chargé d'assister le maître d'ouvrage dans le rapport sur la qualité de l'eau 2021.

La présentation du rapport sur le prix et la qualité des services eau (RPQS) étant une obligation législative (article L 2224-5 du CGCT), monsieur GERVAIS, assistant le maître d'ouvrage pour le suivi de la délégation de service du service eau géré par la SAUR, délégataire du SIPQ présente son rapport sur le suivi 2021.

Les faits marquants pour 2021 sont une augmentation du volume des ventes d'eau aux communes adhérentes (Chouzelot, Lavans/Quingey et Quingey) et au SIE de la Chassagne de 11.54% par rapport à 2020, l'absence d'achat d'eau au SAEP (rien depuis 80 m³ en 2018), un rendement du réseau de 94.44 % et la bonne qualité de l'eau produite (toutes les analyses réalisées étant conformes). Le volume des ventes d'eau est le plus important depuis les années antérieures à 2015 avec notamment une progression de 33% du volume vendu en gros au SI de la Chassagne.

Il conviendra d'exiger de la SAUR qu'elle donne toutes les indications sur le montant des pertes (nature ...) Conclusions validées à l'unanimité.

3/ Schéma directeur eau potable :

Les communes de Chouzelot, Lavans/Quingey et Quingey et le SIPQ ont décidé de mettre à jour le schéma directeur relatif à l'eau potable. Par souci d'établir un schéma directeur cohérent sur l'ensemble du périmètre du syndicat, une étude globale a été demandée à l'entreprise EVI de 70 Ronchamp qui avait déjà établi le précédent schéma directeur en 2009/2010, la maîtrise d'ouvrage étant confiée au SIPQ par les communes.

L'entreprise EVI propose un devis de 33 667.93 € HT soit 40 401.52 € TTC pour réaliser l'étude

Propositions du président, validée par les délégués :

1/ d'effectuer le Schéma Directeur EAU POTABLE sur le périmètre des communes de Chouzelot, Lavans/Quingey et Quingey et le SIPQ qui accepte d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour gérer ce dossier commun. Le SIPQ gèrera l'ensemble du dossier administratif, technique et financier pour son compte et celui des communes de son périmètre.

2/ d'autoriser le Président à signer la convention de mandat avec les 3 communes et de désigner les personnes suivantes pour faire partie du comité de pilotage de ce dossier :

ARNOULD Gilles, président du SIPQ délégué titulaire

JACQUOT Marc, vice-président du SIPQ délégué suppléant

3/ d'autoriser le Président à signer le marché avec la société EVI pour un montant de 33 667,93 € HT soit 40 401 52 € TTC.

4/ de payer cette dépense au compte 617

5/ d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département du Doubs pour financer cette étude.

6/ de financer la partie résiduelle de l'opération (part SIPQ et part des communes) sur ses fonds propres.

4/ Délégation de service public eau – choix du mode de gestion :

Le bureau d'études ARTELIA a analysé les contrats en cours avec la SAUR, visité les infrastructures et fait le point sur les différents modes de gestion réglementaires du service public eau potable.

Compte tenu de la situation actuelle, notamment de la taille du SIPQ et de ses communes adhérentes, le volume d'eau vendu, la seule solution possible à ce jour est la délégation de service public (DSP).

En effet, la gestion directe nécessite une taille minimale et un personnel compétent qu'il serait impossible d'avoir pour le 31 juillet 2023.

Il est proposé de lancer la procédure de DSP pour **5 ans et demi (du 01/08/23 au 31/12/2028)** afin de laisser aux nouveaux élus de 2026 la possibilité d'étudier sereinement la situation en fonction de la décision qui sera actée au niveau de la CCLL pour les modalités et date de prise de compétence.

5/ Médiathèque : création de l'emploi budgétaire d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe – spécialité bibliothèque :

Le Président indique que Carole COINTET JUSSIAUX agent de conservation du patrimoine titulaire – 4^{ème} échelon à la médiathèque de Quingey gérée par le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey est lauréate de l'examen professionnel d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe – spécialité bibliothèque (résultat fin octobre 2022).

Le Président indique que pour pouvoir payer l'intéressée dans les mois à venir lorsque l'arrêté sera établi par le CDG et signé par le Président, il convient de mettre à jour le tableau des emplois budgétaires en créant le poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe en remplacement du poste existant d'assistant de conservation du patrimoine. Accord à l'unanimité.

6/ Autorisation d'encaissement du remboursement de l'assurance pour la casse du digicode de l'école :

Remboursement de 1 995.88 € pour le digicode de l'école qui avait été dégradé. Pour mémoire, la facture de réparation s'élève à 4 106.28 €. Accord.

7/ Sortie inventaire d'immobilisations anciennes, obsolètes ou réformées :

Le président indique qu'il convient de sortir de l'inventaire les immobilisations hors d'usage ou obsolètes (non amortissables), notamment en prévision du passage en comptabilité M57 à compter du 01/01/2023.

Il propose de sortir les biens suivants :

1/ Budget annexe CLSH

Imputation	Libellé	Inventaire SIPQ	Actif HELIOS	Montant
2184	Chariot de service	2004-2188-CHAR	2004-2188-CHAR	106.44 €
2158	Four -lave vaisselle	1999-2188-CUIS	1999-2188-CUIS	4611.05 €

2/ Budget principal SIPQ

Imputation	Libellé	Inventaire SIPQ	Actif Hélios	Montant
2158	aspirateur	2000ASPIRATEUR	2000-2158-ASP	346.56 €
2158	aspirateur	ASPIRATEUR	ASPIRATEUR FLORRMATIC	261.70 €
2158	Lave linge maternelle	LAVE LINGE	LAVE LINGE	429.99 €
2158	Imprimante primaire	IMPRIMANTE PRIMAIRE	IMPRIMANTE PRIMAIRE	149.00 €
2183	Ordinateurs fixes	96ORDI	1996-2183-ORD	1740.18€
2183	idem	99ORDI	1999-2183-ORD	1524.49€
2183	Téléphone psychologue	TEL PSYCHOLOGUE	TEL PQYCHOLOGUE	49.00 €
2183	IMPRIMANTE	2004IMPRIMANTE	2004-2183-IMP	166.82€
2183	ORDI GS	ECOLE 012	1997-2183-ORD	1189.10 €
2183	ORDINATEURS	2000INFO	2000-2183-ORD	2922.45 €
2183	ORDINATEURS	2001 INFO	2001-2183-ORD	3627.02 €
2183	INFO MATERNELLE	2005INFO	2005-2183-INFOECO	873.20€
2183	INFO PSY	05 INFO PSY	2005-2183-INFOPSY	2074.30€
2183	Ordinateurs maternelle	2008 INFO	2008-ORDI	3342.10 €
2188	LAVE LINGE 2009	LAVE LINGE 2009	2004-2188-LAV	399.90 €
2188	PHOTOCOPIEUR	96PHOTOCOP	1996-2188-PHOT	1838.54 €
21568	Extincteurs 1995-1997	ECOL 007	1997-21568-EXT	1423.18€
21568	Extincteurs 1999	99EXTINCTEURS	1999-21568-EXT	354.70 €

3/Budget annexe MEDIATHEQUE :

Imputation	Libellé	Inventaire SIPQ	Actif HELIOS	Montant
21568	extincteurs	1999-21568-EXT	1999-21568-EXT	328.99 €

Accord des délégués.

8/ Décisions modificatives :

8-1/ Budget CLSH : DM2

Afin de couvrir le léger dépassement des prévisions pour la facture de gaz 2022, le comité syndical valide le transfert de crédits suivants :

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Libellé	Somme	Compte	Libellé	Somme
60621	gaz	265			
022	Dépenses imprévues	- 265			
Total Fonctionnement		0			0

8-2 Budget ECOLE : DM3

Dépenses de fuel, un plein à faire vraisemblablement début décembre, il convient donc d'abonder le compte 60621 combustibles de 3526 €. Compte tenu de la démission de la secrétaire, les frais de formation prévus (ADAT) pour 900€ seront affectés à cette dépense. Par ailleurs, il faut prévoir en recettes le remboursement de l'assurance pour le digicode cassé

En investissement, le remplacement de certains rideaux qui ne sont pas aux normes (requête inspection de 03/2022 par IA) pourrait être inscrits pour 5000 € par redéploiement de crédits inutilisés de la section d'investissement (informatique, dépenses imprévues) ou le remplacement de la fontaine à eau (toilettes maternelle) qui ne fonctionne plus depuis la rentrée (panne définitive après de multiples réparations par les employés communaux depuis plusieurs années). Un devis vient d'être reçu juste avant la réunion pour plus de 5500 € TTC (devis à vérifier avec l'entreprise). Compte tenu du montant dépassant le seuil de compétence du président (5000 €), ce devis à passer en priorité devra être validé par une prochaine délibération en gestion 2022.

Les transferts de crédits suivants sont validés :

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Libellé	Somme	Compte	Libellé	Somme
60621	combustibles	3426	6419	Remboursement salaire et IJ	400
6184	formations	- 900	7788	Remboursement assurances	2126
Total Fonctionnement		2526 €			2526 €
020	Dépenses imprévues	- 2000			
2135	Autres aménagements	5000			
2183	Mat informatique	- 3568			
2184	Mobilier	- 676			
2188	Autres matériels	2244			
21312	Bâtiments scolaires	- 1000			
Total Investissement		0			0

8-3 Budget eau assainissement : DM4 transferts de crédits

Il faut abonder le poste électricité de 2322 € (montant déjà payé), le poste entretien terrain de 600 € (suite au vol de plaques d'égouts non pris en charge par assurance), prévoir ICNE 2022 sur prêt CT par prélèvement sur intérêts prévus excédentaires et abonder le poste rémunérations intermédiaires de 5498 € (contraction entre nouveaux crédits et diminution sur certains prestataires).

Ainsi les dépenses sur ce poste SAUR + GERVAIS + ARTELIA (AMO sur DSP phases 1 et 2) et partie HT – subventions du marché EVI sur le SD eau seront financées sur la gestion 2022 (dépenses à rattacher comptablement en gestion 2022).

Financement par réduction du compte 2156 (investissement) de 8000 €. Restera disponible sur ce compte le montant du devis signé pour le PR de Chouzelot et une provision pour travaux sur les anciens puits de captage (exigence de l'ARS depuis une dizaine d'années restée sans réponse du SIPQ) dont un devis est attendu des ETS SAGE.

Les transferts de crédits suivants sont validés :

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Libellé	Somme	Compte	Libellé	Somme
6061	Eau électricité	2322			
61521	Entretien terrain	600			
622	Rémunérations intermédiaires	5485			
66111	Intérêts	- 520			
66112	ICNE prêt CT	113			
023	Virement à ,SI	- 8000			
TOTAL FONCT		0			0
2156	Matériel divers	- 8000	021	Virement de la SF	- 8000
TOTAL INV		- 8000			- 8000

9/ Payes à façon - CDG 25

Le Centre de la gestion du DOUBS propose différentes solutions pour gérer les payes des collectivités locales ou établissements publics. 3 options proposées en détaillant le coût de chaque option et la durée d'engagement :

Option 1 : Tout inclus – clé en main / Le CDG réalise les payes et transmet à la collectivité les fiches de paye dématérialisées, les états comptables et se charge de la DSN

Option 2 : mise à disposition du logiciel SIRH-BL/RH

Option 3 : dépannage à distance ou in situ (sur le logiciel payes Magnus utilisé)

Considérant que le SIPQ rencontre depuis quelques années de grandes difficultés pour recruter un(e) secrétaire à mi-temps ayant un minimum d'expérience, considérant que le SIPQ gère les payes de 8 agents et les indemnités de 4 élus, le président propose d'adhérer au service de payes à façon proposé par le CDG 25- **option 3 dépannage** avec un engagement minimum de 1 mois, sans droit d'entrée, un coût de 12€ par agent et de 6 € par élu, frais de déplacement en sus, convention à signer avec le CDG. Cette solution ne serait

utilisée qu'en cas de besoin impératif. Cette bouée de sauvetage ne pouvant régler le problème évoqué au point 11.

Accord des délégués.

10/ Questions diverses :

10-1 Facture à venir prochainement du SIVOS – école de Chay pour un enfant en garde alternée sur Samson et Quingey pour 350 € pour l'année scolaire 2022/2023. Après interrogation du président du SIVOS, ce dernier facture dès le début de l'année scolaire (le SIPQ facturant en fin d'année scolaire).

La facture sera payée à réception par le SIPQ avec récupération sur la commune de Quingey.

10-2 La médiathèque sera fermée le samedi matin 12 novembre 2022.

10-3 Lors du précédent comité, l'augmentation du nombre d'heures sollicitées chaque année par les employées de la médiathèque avait été abordée à titre informel.

Le président a chiffré de manière précise la charge complémentaire (part salariale + patronale) qui serait générée par le passage aux 35 h des 2 agents :

Carole Jussiaux (28 h/ hebdo avant changement de grade) : + 6500 €

Gaëtane Vuillemin (19,5 h/ hebdo) : + 15 000 € (charge importante liée notamment au passage de l'Ircantec à la CNRACL pour la retraite)

Une réflexion doit être menée en gardant à l'esprit que les agents souhaitent, à juste titre améliorer leur situation personnelle, que la ville voisine apporte bien souvent dans beaucoup de métiers des conditions plus avantageuses (primes, heures effectives travaillées, travail en groupe ...) et que, dans une société hyper individualiste, le personnel se sent de moins en moins lié à un employeur.

Sylvie Perrin, VP, est mandatée pour faire le point avec chaque agente pour connaître ses souhaits pour que le comité puisse étudier ce dossier de manière approfondie. Chiffrage des heures souhaitées, propositions d'activités supplémentaires justifiant l'augmentation des horaires, financements pérennes possibles....

Dossier à revoir lors d'un prochain comité.

11/ Démission de la secrétaire au 17/11/2022 :

Le président indique que la secrétaire lui a remis lundi 17/10/2022 sa lettre de démission à compter du 17/11/2022 (préavis d'un mois) pour exercer dans la nouvelle des Montrond (28 h/ hebdo).

La vacance du poste a été immédiatement publiée par le biais du CDG.

A ce jour (4/11), aucune demande ou CV n'a été reçue au SIPQ, ce qui laisse présager de très gros soucis pour trouver quelqu'un, même sans aucune connaissance du poste, surtout dans cette période qui s'annonce très chargée (fin de gestion 2022, passage en M57, comptes administratifs, budgets, répartitions aux communes, gestion de fin d'année notamment au niveau des caisses pour les salaires, dossiers engagés notamment sur eau-assainissement, école...).

Le président renvoie à ce qu'il a indiqué dans le rapport préliminaire transmis aux délégués sur ce poste depuis mi-juin 2020 (et avant sa prise de fonction). Il est hors de question pour lui de continuer à porter à bout de bras le syndicat comme il a pu le faire depuis plus de 2 ans, au risque de fragiliser sa santé.

Une solution pérenne doit impérativement être trouvée dans les jours à venir.

Proposition intéressante de mutualiser les compétences avec la commune de Quingey qui pourrait mettre à disposition les compétences de son personnel en fonction des besoins du SIPQ et d'autres communes intéressées (sous un modèle souple du secrétariat mutualisé d'Amancey... mais sur une échelle territoriale beaucoup moins vaste) avec embauche par le SIPQ d'une secrétaire qui sera forcément débutante et qu'il faudra à nouveau former.

Le président prendra contact avec Sarah Faivre pour étudier les possibilités existantes pour passer cette période de fin de gestion / début de gestion très délicate tout en pérennisant le poste de secrétaire pour éviter ce type de galère chaque année.

Tous les dossiers ayant été traités, la séance est levée.

Fin réunion à 22h30.

Quingey, le 04/11/2022

Gilles ARNOULD